

Commune de Mauriac (Cantal)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le onze avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mauriac était assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du quatre avril, sous la présidence de Madame Edwige ZANCHI, Maire de Mauriac.

Date affichage convocation : 4 avril 2025

Nombre de membres

Afférents au Conseil : 27

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 26

Présents :

Edwige ZANCHI
Jean Jacques VAISSIER
Raymonde THESSANDIER
Jacques SERRAT
Michel PAPON
Maryse BONNET
Georges ALBESSARD
Elisabeth BALADUC
Jacqueline BORNE
Gille FRUTIERE
Sylvie FENIES
Claudine HEBRARD
Bruno DUFAYET
Guillaume POINAT
Cyrille ROLLIN
Audrey LAFARGE
Andrée BROUSSE
Gérard VIOLLE
Stéphanie SERIEIX

Etaient représentés :

Béatrice CARTAYRADE ayant donné pouvoir à Maryse BONNET,
Geneviève RONGERE ayant donné pouvoir à Michel PAPON,
Jacques KHIAR ayant donné pouvoir à Jean Jacques VAISSIER,
Sabine RIVET ayant donné pouvoir à Raymonde THESSANDIER,
Géraud MAZE ayant donné pouvoir à Gille FRUTIERE,
Samuel LEBEAUX ayant donné pouvoir à Gérard VIOLLE,
Alain DELASSAT ayant donné pouvoir à Andrée BROUSSE,

Etait excusé :

Julien CHAMBON.

A été désignée en qualité de Secrétaire de séance : Audrey LAFARGE

2025-04-11 / 6

Budget Général de la commune : budget primitif 2025

Madame le Maire présente le projet de budget primitif 2025 et propose à l'assemblée de l'approuver.

Le Conseil Municipal,

Ayant ouï le Maire en son exposé,

Vu l'avis favorable de la commission des finances en date du 02 avril 2025,

Après en avoir délibéré avec six voix contre [Cyrille ROLLIN, André BROUSSE (pouvoir de Alain DELASSAT), Gérard VIOLLE (pouvoir de Samuel LEBEAUX), Stéphanie SERIEIX] et 20 voix pour,

Vote	Pour	Abstention	Contre
	20	0	6

APPROUVE le budget primitif 2025 de la commune qui s'équilibre tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement comme suit :

Section de Fonctionnement

Dépenses : 6 617 000,00 €

Recettes : 6 617 000,00 €

Section d'Investissement

Dépenses : 4 270 000,00 €

Recettes : 4 270 000,00 €

CHARGE Madame le Maire de l'exécution de la présente

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

A Mauriac, le 11 avril 2025

Le Maire,

Edwige ZANCHI



La Secrétaire de séance,

Audrey LAFARGE

Date de publication sur le site internet www.mauriac.fr :

18 AVR. 2025

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de 2 mois, à compter de la date de publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours Citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr ou par courrier adressé 6, Cours Sablon, 63 033 Clermont-Ferrand cedex 1

Commune de Mauriac

BUDGET PRIMITIF 2025

Note Synthétique (Article L 2313-1 du CGCT)

1-

Population totale : 3 707 habitants

2-

Budget primitif élaboré au plus près des intérêts de la commune dans un contexte incertain, tout en préparant l'ouverture d'un nouvel équipement, une micro-crèche.
 Poursuite du programme d'investissement, avec principalement la fin des travaux de la micro-crèche et maternelles et le début de ceux de la Gendarmerie.

3-

Affectation du résultat de fonctionnement 2024

Résultat de l'exercice : 1 016 718,13 €
 Résultats antérieurs reportés : 1 394 352,99 €
 Résultat à affecter : 2 411 071,12 €

Solde d'exécution de la section d'investissement : - 511 926,20 €
 Solde des restes à réaliser d'investissement : - 32 146,70 €
 Besoin de financement : 544 072,90 €

Affectation de l'excédent de fonctionnement :

Recette de fonctionnement (002 résultat de fonctionnement reporté) : 1 061 071,12 €
 Recette d'investissement (1068 excédents de fonctionnement capitalisés) : 1 350 000,00 €

4-

Ressources de fonctionnement :

Ressources fiscales 2025 (état 1259)

	Taux 2025	Bases prévisionnelles	Produits prévisionnels
Taxe foncière (bâti)	50,35	4 685 000	2 358 898
Taxe foncier	112,14	46 800	52 482
Taxe Habitation	24,45	661 200	161 663
			2 573 043 €
Coefficient correcteur			103 714 €

Dotations 2025

Dotation forfaitaire	569 339
Dotation solidarité rurale bourg centre	347 392
Dotation solidarité rurale péréquation	113 410
Dotation solidarité rurale cible	71 796
Dotation nationale de péréquation	52 490
Total	1 154 427 €

5-

Budget Primitif 2025**Fonctionnement : 6 617 000,00 €****Investissement : 4 270 000,00 €**

Principaux indicateurs	
Recettes de fonctionnement	
002 résultat de fonctionnement reporté	1 061 071,12 €
73 impôts et taxes	810 133,00 €
731 fiscalité locale	2 773 757,00 €
74 dotations subventions	1 378 598,00 €
Dépenses de fonctionnement	
011 charges à caractère général	2 173 117,00 €
012 charges de personnel	2 200 000,00 €
023 virement à la section d'investissement	800 000,00 €
042 dotation aux amortissements	230 000,00 €
66111 intérêts réglés à l'échéance	129 000,00 €
Recettes d'investissement	
021 virement de la section de fonctionnement	800 000,00 €
040 opération d'ordre (amortissements)	228 252,00 €
10 FCTVA	230 000,00 €
10 excédent de fonctionnement capitalisé	1 350 000,00 €
13 subventions d'investissement (notifiées)	1 094 900,84 €
Dépenses d'investissement	
001 solde d'exécution reporté	511 926,20 €
1641 emprunts (capital à rembourser)	805 000,00 €
21 immobilisations corporelles	402 329,39 €
2313 constructions	1 512 638,93 €
23 installations, matériels et outillages	838 839,64 €

Budget annexe du lotissement de La Bessade

Section de fonctionnement : 146 079,51 €

Section d'investissement : 105 278,00 €

Budget annexe du lotissement du val Saint Jean

Section de fonctionnement : 31 240,00 €

Section d'investissement : 31 240,00 €

6-

Niveau des taux d'imposition 2025

Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 50,35 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 112,14 %

Taxe d'Habitation (TH) : 24,45 %

7-

Effectifs de la collectivité au 1^{er} avril 2025

Titulaires : 42

Détachement et disponibilité : 7

Contractuels : 7